

Conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni
à la salle des fêtes de Chicheboville

Lundi 6 juillet 2026 à 19 heures

Liste des délibérations examinées lors de la séance du conseil municipal du lundi 6 juillet 2026.

Conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil est affichée dans un délai d'une semaine.

Les délibérations sont également consultables en mairie, aux horaires habituels d'ouverture au public, et sur le site internet : www.moul'tchicheboville.fr

Le procès-verbal de la séance sera mis en ligne dans un délai de 7 jours après son approbation

Approbation PV séances précédentes du 5 juin 2026.....	approuvé
Approbation des délibérations de la séance précédente.....	approuvé
Gestion des cimetières.....	approuvé
Création d'une régie municipale centralisée (point d'information).....	acté
Création d'un poste d'attaché territorial.....	approuvé
Recrutement d'alternants.....	approuvé
Décisions modificatives.....	approuvé
Intégration de la parcelle AD266 dans le domaine routier public communal.....	approuvé
Entretien des giratoires (point d'information).....	acté
Questions diverses	

Diffusé le 8 juin 2026

L'ensemble de ces actes peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc 14000 Caen ou sur le site internet www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de leurs publications. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.